



Marie-Assomption
23, rue Principale Nord
St-Bruno-de-Guigues (Québec)
J0Z 2G0
819 728-2910

4^e année

Liste des effets scolaires 2024-2025

- 1 cartable de **1 po. (2.5 cm)**
- 4 duo-tangs
- 1 petit paquet de feuilles de cartable (environ 50 feuilles)
- 1 chemise à pochettes
- 4 cahiers 3 trous de style cahier canada
- 1 boîte de 8 crayons feutres
- 3 surligneurs (jaune, vert, rose)
- 1 ensemble de crayons à colorier
- 10 crayons à la mine HB
- 2 stylos rouges
- 2 colles en bâton (40 g)
- 3 gommes à effacer
- 1 ruban gommé
- 1 règle
- 1 paire de ciseaux
- 1 duo-tang pour l'anglais
- 4 crayons effaçables à sec
- 2 crayons permanents noirs à pointe fine (Sharpie)
- 1 taille-crayon

- 1 costume d'éducation physique avec espadrilles (comme souliers d'intérieur)

À notre école, nous favorisons la réutilisation des articles scolaires.
Merci!



S.V.P. identifier en écriture script chaque objet.



Caroline Bouchard, enseignante 4^e année

Les cahiers d'activités suivants **seront vendus à la Librairie Logitem de Ville-Marie**
(Ils seront disponibles dès la mi-juillet, le coût total est d'environ 55\$)

- Maths: Matcha A-B
- Anglais : New Adventures - Édition CEC



Code vestimentaire

Mes vêtements sont décents.

Le haut couvre la poitrine et la ceinture.

Le bas couvre jusqu'à mi-cuisse, incluant pantalons troués, shorts et jupes.

Je m'habille proprement et convenablement selon les saisons ou l'activité prévue.

En hiver, je porte des pantalons de neige et des bottes chaudes jusqu'à ce que l'école avise que ce n'est plus obligatoire.

Pour les récréations, je dois porter tous les vêtements avec lesquels je suis arrivé à l'école à moins que la surveillante en décide autrement selon la température ou la situation.

Les faux ongles ne sont pas acceptés.

À mon crochet, je dépose : casquette, tuque, chapeau, veste et manteau.

Je porte des chaussures appropriées selon la température et l'activité pratiquée. Seuls les souliers plats sont admis.

Les vêtements ou les accessoires que je porte prônent des messages de paix et d'harmonie (non violents).

Une intervention sera faite auprès de l'élève en cas de non-respect du code vestimentaire...

Si je ne m'habille pas correctement, un vêtement convenable me sera prêté.